



FONDS DE DOTATION PASSERELLES

102 Avenue des Champs Elysées

75008 PARIS

A. ASTIER
S. DONTENVILLE
F. FURMANN
P. LAMBERGER
A. MAHLER
E. MANTZER
N. SAPIN
J. SOHLER
S. WEBER

BELFORT
COLMAR
DIDENHEIM
ILLKIRCH
MUNSTER
OBERHAUSBERGEN
OBERNAI
PARIS
ROUFFACH
SÉLESTAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

FONDS DE DOTATION PASSERELLES

102 Avenue des Champs Elysées

75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux Membres du Conseil d'Administration du FONDS DE DOTATION
PASSERELLES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **FONDS DE DOTATION PASSERELLES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous nous sommes attachés à valider la réalité des fonds reçus à titre de dotations, à nous assurer de leur emploi conforme à l'objet de votre entité et à l'intention des donateurs et à vérifier la justification et le chiffrage de la quote-part de subvention consommable virée au résultat.

Nous nous sommes assurés de la correcte comptabilisation de ces opérations et de la pertinence des informations y relatives présentées dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement du fonds de dotation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Colmar, le 30 avril 2018



COFIME AUDIT S.A.S.
Philippe LAMBERGER
Commissaire aux comptes



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017			14/03/2016 au 31/12/2016
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	9 973,27	4 481,95	5 491,32	7 225,69
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	1 370,00		1 370,00	700,00
Créances rattachées à des participations	14 851 471,85		14 851 471,85	10 351 471,85
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 100,00		1 100,00	1 100,00
TOTAL (I)	14 863 915,12	4 481,95	14 859 433,17	10 360 497,54
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	12,00		12,00	700 012,00
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 045 545,74		4 045 545,74	3 653 904,52
Charges constatées d'avance (3)	297,33		297,33	319,35
TOTAL (III)	4 045 855,07		4 045 855,07	4 354 235,87
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	18 909 770,19	4 481,95	18 905 288,24	14 714 733,41
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN PASSIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 14/03/2016 au 31/12/2016
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	18 874 450,24	14 691 513,46
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	700,00	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	670,00	700,00
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	18 875 820,24	14 692 213,46
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 505,34	6 814,21
Dettes fiscales et sociales	23 962,66	15 705,74
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	29 468,00	22 519,95
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	18 905 288,24	14 714 733,41
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	29 468,00	22 519,95
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 au 31/12/17	Du 14/03/16 au 31/12/16
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)		
Production stockée		
Production immobilisée	670,00	700,00
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	482,32	
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	217 219,29	132 763,54
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	218 371,61	133 463,54
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	99 114,37	86 106,90
Impôts, taxes et versements assimilés	12 720,00	720,00
Salaires et traitements	71 817,45	31 994,36
Charges sociales	30 954,93	12 402,52
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 034,70	1 447,25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	1,16	92,51
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	217 642,61	132 763,54
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	729,00	700,00
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		



COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 au 31/12/17	Du 14/03/16 au 31/12/16
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	59,00	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	59,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-59,00	
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	670,00	700,00
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	218 371,61	133 463,54
TOTAL DES CHARGES	217 701,61	132 763,54
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	670,00	700,00
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	670,00	700,00
* Y compris : <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i> <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i> (1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i> (2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i> (3) <i>Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	-59,00	



ANNEXE COMPTABLE





ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 18 905 288,24 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 670,00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31 décembre 2017 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général en tenant compte du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

L'avis n° 2009-01 du Conseil National de la Comptabilité daté du 5 février 2009 et relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, a modifié le règlement n° 99-01 pour tenir compte des spécificités des fondations et fonds de dotation.

Le fonds de dotation a perçu 4 400 K€ de dotations principalement destinées à alimenter les projets des SCI CONFLUENCES ET AVICENNE conformément à leur objet social.

En outre, sur cette somme, 220 K€ constituent une dotation consommable qui a servi à couvrir les frais de fonctionnement du fonds de dotations passerelles pour 2017 et 183 K€ constituent une dotation consommable résiduel pour l'année 2016.

Cet emploi des fonds est conforme à l'intention des donateurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---------------------------|-----------|
| - Matériels informatiques | 3 ans |
| - Mobiliers de bureau | 4 à 5 ans |

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	8 673		1 300
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL III	8 673		1 300
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		10 352 172		4 500 670
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		1 100		
		TOTAL IV	10 353 272		4 500 670
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			10 361 945		4 501 970

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains				9 973	
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst.tech., mat.	Ins. gal. agen. amé. cons				
		outillage indus.				
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				
		Matériel de transport				
	Immos corporelles en cours	Mat.bureau, info., mob.				
Emballages récup. div.						
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			9 973	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				14 852 842	
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				1 100	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV			14 853 942	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14 863 915	

17/23

17/23

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques	matériel et outil. industriels				
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 447	3 035		4 482
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	1 447	3 035		4 482
	TOTAL GENERAL	1 447	3 035		4 482

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice		Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	14 851 472		14 851 472
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 100		1 100
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	12	12	
	Charges constatées d'avance	297	297	
TOTAUX		14 852 881	309	14 852 572
Renvois (1)	Montant			
(2)	des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	297
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	297



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	5 505	5 505		
Personnel & comptes rattachés	3 065	3 065		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	12 111	12 111		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, taxes & assimilés	8 786	8 786		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	29 468	29 468		
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 295
Dettes fiscales et sociales	10 057
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	12 352



LES EFFECTIFS

1105 - FONDS DE DOTATION PASSERELLES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

LES EFFECTIFS

	31/12/2017	31/12/2016
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres		1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

